

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département Haute Loire – Arrondissement d'Yssingeaux - Canton d'Aurec sur Loire
Commune d'Aurec sur Loire
EXTRAIT DU REGISTRE
**DECISION DU MAIRE PRISE PAR DELEGATION ET
INSCRITE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

DECISION DU MAIRE N° : 2026_DM_007

OBJET : Marché de travaux relatif à la RD46 pour la création d'un tourne à gauche et d'un cheminement doux – attribution des lots portant sur le cheminement doux et concernant la commune d'Aurec sur Loire à savoir les lots 2, 3 et 4

Nous, Maire d'AUREC SUR LOIRE,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-22,
Vu la délibération du Conseil Municipal d'Aurec sur Loire en date du 14 septembre 2020 portant délégation de pouvoir au Maire, et notamment son alinéa n° 4,
Vu la convention tripartite de participation aux équipements passée entre le Département, la Commune d'Aurec sur Loire et le Groupe Lidl et son Avenant n° 1,
Vu la convention de groupement de commande passée entre le Département et la Commune d'Aurec sur Loire et son Avenant n° 1,

DECIDONS :

Article 1 : Vu le rapport d'analyse des offres de la commission départementale des marchés suite à la consultation lancée par le Département de la Haute Loire au nom du Département de la Haute Loire (mandataire) et de la Commune d'Aurec sur Loire (membre du groupement de commande) pour le marché de travaux relatif à la RD46 pour la création d'un tourne à gauche et d'un cheminement doux ;

Il est décidé d'attribuer les marchés portant sur le cheminement doux et concernant la commune d'Aurec sur Loire comme suit :

- Lot n° 02 terrassement, revêtement, bordures : ROGER MARIN AUVERGNE RHONE ALPES SECTEUR CANTAL (mandataire groupement conjoint) sis ZA du Rousset à Les Villettes - SIRET 323 800 482 00073 – pour un montant de 87 144,00 € HT,
- Lot n° 03 éclairage public : Electricité Générale PERRIER sis 14 rue du Mont à Saint Etienne (42100) – SIRET 330 328 345 00021- pour un montant de 15 105,65 € HT,
- Lot n° 04 espaces verts : MM Aménagement sis 10 route de Jonzieux à Marlihes (42660) – SIRET 753 522 481 00021 – pour un montant de 30 659,43 € HT,

Pour un montant total des marchés de
132 909,08 € HT (TVA à 20 %), soit 159 490,90 € TTC

Article 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. La Juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Article 3 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations, publiée sur le site internet de la Mairie et transmise au contrôle de légalité.

Fait à AUREC SUR LOIRE, le 24 février 2026

Le Maire,
Claude VIAL

Auteur : Claude VIAL – Maire - Transmis au contrôle de légalité et Publié sur le site de la Mairie : le 24/02/2026